

EXPÉDITION

# ASSURANCE DE CARGAISON

Ce que vous devez savoir sur la  
protection de vos marchandises

## Expédition

# Assurance de cargaison

Ce que vous devez savoir sur la protection de vos marchandises

Même si vous croyez que votre cargaison est moins exposée aux avaries que d'autres, il existe certains risques de pertes. N'oubliez pas que dès leur sortie de votre établissement, vos marchandises sont exposées au mauvais temps et aux rigueurs habituelles du transport. Il est parfois difficile de recouvrer ces pertes directement chez le transporteur, et c'est pourquoi de nombreuses entreprises préfèrent se procurer leur propre assurance de cargaison.

## Qu'est-ce que l'assurance de cargaison ?

L'assurance de cargaison couvre la perte et l'avarie des marchandises en cours de transit par voies terrestre, maritime ou aérienne. De nombreux importateurs croient que cette assurance devrait être confiée à leurs transporteurs. Cependant, si vous n'exercez aucun contrôle sur cette couverture, il est difficile de garantir que le type et le montant d'assurance appropriés ont été affectés à vos marchandises.

## Comment recouvrer vos pertes

Pour recouvrer les pertes auprès d'un transporteur, vous devez prouver que l'avarie s'est produite pendant que vos marchandises étaient en la possession du transporteur, que le transporteur a causé l'avarie et qu'il a fait preuve de négligence. C'est souvent long et compliqué, et cela immobilise vos stocks et vos fonds.

En cas d'accident de transport, vous pouvez éviter l'incertitude et les frustrations en souscrivant à votre propre assurance de cargaison.

## Livingston peut vous aider

Dès le moment où vos marchandises quittent les locaux du vendeur et jusqu'à son arrivée à l'établissement de l'acheteur, la couverture d'assurance tous risques

**Compter sur une assurance** fournie par un transporteur peut vous causer des difficultés si vos marchandises sont endommagées ou perdues.

de Livingston protège vos expéditions intérieures et internationales. Grâce à notre assurance, vous ne serez pas obligés de prouver la négligence du transporteur pour percevoir votre indemnité.

Il faut toujours contrôler l'achat d'une police d'assurance. Le traitement des demandes d'indemnité par l'intermédiaire de sociétés d'assurance étrangères est généralement difficile et laborieux. Les indemnités sont-elles versées dans la devise locale ? À qui et où devez-vous présenter une demande d'indemnité en cas de perte ou d'avarie ? Ne vous exposez pas à ces difficultés.

Nos achats d'assurances en grande quantité et notre présence locale vous assurent des tarifs concurrentiels et une bonne résolution des demandes. Laissez-nous nous occuper de toutes les formalités, de la présentation de la demande à l'émission d'un certificat d'assurance.

## Prochaines étapes

Vous avez besoin d'aide pour comprendre ou souscrire une assurance cargaison? Communiquez avec nous dès aujourd'hui pour savoir de quelle façon nous pouvons vous aider.

## Contactez Livingston

**Vous avez des questions ou besoin d'aide avec vos expéditions ?** Contactez votre directeur de compte, écrivez-nous à : [simplifier@livingstonintl.com](mailto:simplifier@livingstonintl.com) ou nous donner un appel au **1-800-837-1063**